L'ABEILLE DE LA NOUVELLE ORLEANS--SUPPLEMENT.

Bureau—rue de Chartres No. 73. NOUVELLE ORLEANS, 16 FEVRIER, 1884. 56eme Annee

Vente par Titres d'Etat, de propriétés, Fermes.

ETAT DE LA LOUISIANE vs. ..... DE L'ENREGISTREMENT DES TAXES DOMANIALES, SIXIEME DISTRICT.

En vertu du pouvoir dont je suis revêtu par la Législature de cet Etat, No. 98 de 1882, approuvé le 5 juillet, 1882, et des lois établies à cet effet, je procéderai à la vente à l'encan, à la porte principale du devant de la maison de Cour dans laquelle siége la Cour Civile du District de cette paroisse, dite dans la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat susdit, le Samedi 16ème jour de Février, 1884, à midi, conformément à 11 heures A. M., le 16ème jour de Février, A. D. 1884, et à la vente publique sera continuée, jusqu'à ce que les dites propriétés soient toutes vendues, toutes les pièces, parties, portions ou lots de terre ci-après désignés, ou une partie suffisante pour satisfaire les dites taxes domaniales dues à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, telle que déterminée dans l'année 1883, conformément à la Loi de la Législature d'Orléans, telle que déterminée dans l'année 1883, conformément à la Loi de la Législature de la Louisiane, et à la paroisse